

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**GROUPE SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE**

Siège social :Rue Hédi Noura 1001 Tunis

Le groupe Société tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés, arrêtés au 31 décembre 2005 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 juin 2006. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, CMC(Chérif Ben Zina) et ORGA AUDIT(Mohamed Salah Ben AFIA).

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre 2005
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
<u>ACTIF</u>			
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT		111 876	83 504
Créances sur les établissements bancaires et financiers		347 621	312 380
Créances sur la clientèle		3 420 266	3 242 740
Portefeuille titres commercial	3.1	122 585	223 735
Portefeuille d'investissement		128 960	148 269
Titres mis en équivalence	3.2	43 191	85 901
Valeurs immobilisées		100 883	68 486
Actif d'impôt différé		785	6 311
Autres actifs		440 680	329 252
TOTAL ACTIF		4 716 847	4 500 578
<u>PASSIF</u>			
Banque centrale et C.C.P		1 468	10 267
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		93 726	55 873
Dépôts et avoirs de la clientèle		2 909 369	2 723 021
Emprunts et ressources spéciales		769 975	743 041
Passif d'impôt différé		9 546	13 214
Autres passifs		479 668	454 752
Total Passif		4 263 752	4 000 168
Intérêts Minoritaires	3.3	16 742	5 882
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		124 300	124 300
Réserves	3.4	278 502	367 427
Actions propres		-2 305	-2 994
Résultat Consolidé	3.4	35 856	5 795
Total Capitaux Propres		436 353	494 528
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		4 716 847	4 500 578

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE

Arrêté au 31 décembre 2005
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Note</u>	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
Cautions,avals et autres garanties données		697 451	662 357
Crédits documentaires		267 121	217 533
Actifs donnés en garantie		0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		964 572	879 890
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
Engagements de financement donnés		288 053	190 688
Engagements sur titres		2 453	6 988
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		290 506	197 676
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
Engagements de financement reçus		738	0
Garanties reçues		480 973	520 063

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2005
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
Intérêts et revenus assimilés		218 134	179 745
Commissions (en produits)		55 475	47 675
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières		24 153	26 954
Revenus du portefeuille d'investissement		4 761	5 170
Total Produits d'Exploitation Bancaire		302 523	259 544
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
Intérêts encourus et charges assimilées		-139 840	-128 100
Commissions encourues		-5 219	-1 135
Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières		-437	-452
Total Charges d'Exploitation Bancaire		-145 496	-129 687
PRODUIT NET BANCAIRE		157 027	129 857
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-24 711	-20 097
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		6 676	842
Autres produits d'exploitation		23 046	8 981
Frais de personnel		-80 545	-78 172
Charges générales d'exploitation		-35 633	-22 083
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-8 910	-7 552
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-351	-5 175
RESULTAT D'EXPLOITATION		36 599	6 601
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		3 200	2 659
Impôt sur les bénéfices		-2 408	-3 585
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		37 391	5 675
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		37 391	5 675
Intérêts minoritaires	3.3	895	-120
PART NEGATIVE DANS LE RESULTAT DES MINORITAIRES		-640	
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		35 856	5 795

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
 Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2005
 (Unité : en milliers de dinars)

Note 31/12/2005 31/12/2004

ACTIVITES D'EXPLOITATION

Produits d'exploitation bancaire encaissés	387 716	
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-140 920	
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	1981	
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-336 511	
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle	224 653	
Acquisitions/cessions des titres de placement	61 345	
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-97 002	
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-90 681	
Impôts sur les sociétés payés	-711	
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation	9 870	200 951

ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement	6 831	
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement	32 823	
Acquisitions / cessions des immobilisations	-9 014	
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	30 640	-6 773

ACTIVITES DE FINANCEMENT

Emissions d'actions	0	
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales	-33 781	
Dividendes versés	-167	
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement	-33 948	-70 929
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	6 562	123 248
Ajustement suite changement du périmètre de consolidation	6 946	-
Liquidités et équivalents en début de l'exercice	301 158	177 910
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	25	314 666 301 158

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2005**

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative au regroupement d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 du 19 mars 1999 et N° 2001-12 du 4 mai 2001.

1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

1.2.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe STB comprend :

- La société mère : STB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la STB exerce un contrôle exclusif ;
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la STB exerce une influence notable.

Sont exclus du périmètre de consolidation :

- Les sociétés en liquidation ;
- Les sociétés dont les états financiers sont indisponibles.
- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice;
- Les sociétés dont la STB a cessé d'exercer une influence notable ;
- les sociétés sont acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée ;
- Les sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de transférer des fonds à la STB, ou se trouvent sous contraintes durables.

Le tableau suivant synthétise le périmètre, les méthodes de consolidation et les pourcentages d'intérêts utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du groupe STB.

Par ailleurs, il est à signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base d'états financiers non certifiés de 18 sociétés sur un périmètre de consolidation composé de 36 Sociétés (Voir la dernière colonne du tableau suivant).

<u>Société</u>	<u>Méthode de consolidation</u>		<u>Pourcentage d'intérêt</u>		<u>Certifiés Oui / Non</u>
	<u>2005</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>	
S.T.B	I-G	I-G	99,54%	99,95%	Oui
S.T.R.C	I-G	I-G	97,37%	98,83%	Non (1)
S.T.B Manager	I-G	I-G	87,73%	91,05%	Oui
Immobilière de l'avenue (i)	I-G	M-E	95,40%	96,46%	Oui
S.T.B INVEST	I-G	I-G	98,05%	98,98%	Oui
I.D SICAR	I-G	I-G	93,18%	94,13%	Oui
SO.FI.GES	I-G	I-G	89,92%	93,39%	Non
STB Capitalis	I-G	I-G	91,82%	92,19%	Non
S.A.C.E.M (l)	I-G	M-E	85,55%	85,86%	Non
B.F.T	I-G	I-G	78,35%	78,72%	Non (1)
E.D Dkhila (l)	I-G	M-E	67,45%	67,77%	Oui
S.T.B SICAR	I-G	I-G	65,99%	82,73%	Non
SOFI ELAN	I-G	I-G	56,50%	57,32%	Oui

<u>Société</u>	<u>Méthode de consolidation</u>		<u>Pourcentage d'intérêt</u>		<u>Certifiés Oui / Non</u>
Rais Club (i)	I-G	M-E	41,77%	24,11%	Non
SICAV l'avenir	M-E	M-E	94,28%	93,12%	Oui
SICAV l'investisseur	M-E	M-E	82,25%	63,20%	Oui
Hôtel ZODIAC (iii)	M-E	H-P	37,27%	-	Non
LELLA HADHRIA (iii)	M-E	H-P	35,73%	-	Non
SED Hammamet Sud	M-E	M-E	29,85%	29,99%	Non
SED Hergla (iii)	M-E	H-P	38,54%	-	Non
S.G.T	M-E	M-E	29,86%	29,99%	Oui
S.T.C	M-E	M-E	29,41%	29,54%	Oui
Banque d'Affaire de Tunisie	M-E	M-E	29,86%	29,98%	Oui
SIDCO SICAR	M-E	M-E	26,40%	27,77%	Non
STCV VERITAS	M-E	M-E	26,94%	27,05%	Oui
Hôtel PALMYRE	M-E	M-E	25,13%	25,24%	Non
Union Tunisienne de Banques	M-E	M-E	24,90%	25,00%	Non
SONI BANK	M-E	M-E	24,89%	24,99%	Non
SED Sousse Nord	M-E	M-E	24,81%	24,91%	Non
Société BEL AIR	M-E	M-E	23,86%	23,96%	Non
SEDT GREEN GOLF (iii)	M-E	H-P	23,48%	-	Non
SICOAC	M-E	M-E	23,46%	23,56%	Non
Résidence KANTAOUI	M-E	M-E	23,27%	23,37%	Non
STE Grand MONASTIR (iii)	M-E	H-P	18,69%	-	Non
La Maison du Banquier (iii)	M-E	H-P	20,93%	-	Non
SPTM Mahdia (iii)	M-E	H-P	19,14%	-	Oui
SOUSSE CENTER (ii)	H-P	M-E	-	42,19%	-
Hôtel Les Dunes NEFZAOUA (ii)	H-P	M-E	-	22,86%	-
A.M.S (ii)	H-P	M-E	-	66,62%	-
S.T.C.T (ii)	H-P	M-E	-	39,94%	-
STAFIM PEUGEOT (ii)	H-P	M-E	-	19,90%	-
SICAV l'épargnant (ii)	H-P	M-E	-	62,21%	-
S.T.I.A (ii)	H-P	M-E	-	49,53%	-
RAMLA TOZEUR (ii)	H-P	M-E	-	23,41%	-
DAR DHIAFA (ii)	H-P	M-E	-	32,18%	-
Hôtel NEPTUNIA (ii)	H-P	M-E	-	46,79%	-
Hôtel DREAMS BEACH (ii)	H-P	M-E	-	24,57%	-
SOUSSE PALACE (ii)	H-P	M-E	-	97,93%	-
SKANES PALACE. (ii)	H-P	M-E	-	99,84%	-

- I-G : Consolidation par intégration globale;
- M-E : Consolidation par mise en équivalence;
- H-P : Hors Périmètre;
- (i) : Consolidation par M-E en 2004, mais consolidées par I-G en 2005 ;
- (ii) : Sortie du périmètre 2005;
- (iii) : Entrée dans le périmètre 2005.
- (1) : Liasse de consolidation certifiée par un commissaire aux comptes

La liste des sociétés exclues du périmètre de consolidation ainsi que les motifs d'exclusion est présentée en **annexe 1** de ces notes.

En 2005, le taux appliqué pour l'estimation de l'impôt différé au titre des éliminations des opérations réciproques des sociétés consolidées est le taux nominal soit 35 %. En 2004, le taux appliqué était le taux effectif appliqué aux retraitements de la société mère.

2.2. Impôt différé sur les retraitements apportés 1.2.2. Méthode de consolidation

Les sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

Les sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les filiales qui opèrent dans des secteurs dissemblables de celui de la banque ou celles dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.
- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence".
- Eliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif.

Les écarts d'acquisition ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

1.3.2. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

L'impôt différé est traité par application des taux suivants :

	Exercice 2005		Exercice 2004
	Société Consolidante	Sociétés Consolidées	
Taux de l'impôt différé sur opérations de résultat	20,69 % (1)	35 %	22,75% (1)
Taux de l'impôt différé appliqué sur les réserves	20 % (2)	35 %	20% (2)

(1) : Le taux d'impôt effectif de l'exercice.

(2) : Le taux d'impôt effectif moyen des 5 exercices antérieurs.

NOTE 2 - ELEMENTS D'APPRECIATION PERMETTANT LA COMPARABILITE

2.1. Changement du taux appliqué pour l'estimation de l'impôt différé

aux états financiers de la B.F.T.

Contrairement à l'exercice 2004, l'impôt différé actif au titre des retraitements apportés aux états financiers de la filiale B.F.T. n'a pas été retenu en 2005. Le montant d'impôt différé actif retenu en 2004 pour cette filiale s'élève à 5 600 MDT.

2.3. Traitement des pertes revenant aux minoritaires

En 2005, et dans le cas où les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée sont supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale, l'excédent relatif aux minoritaires a été imputé aux intérêts majoritaires. Ce retraitement a concerné la B.F.T, la S.A.C.E.M. et le Rais Club.

Ce retraitement n'a pas été effectué pour l'arrêté des états financiers consolidés de l'exercice 2004.

NOTE 3 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)

3.1 – Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2005 un total de 122 585 MDT contre 223 735 MDT au 31 décembre 2004 et se détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	49 834	146 581
Portefeuille Filiales	72 751	77 154
Total	122 585	223 735

3.2 – Titres mis en équivalences

Au 31 décembre 2005, le total de cette rubrique a atteint 43 191 MDT contre 85 901 MDT au 31 décembre 2004, et se détaille comme suit :

Société	2 005	2004
UNION TUNISIENNE DE BANQUE	11 180	11 544
SED SOUSSE NORD	7 829	7 508
SONIBANK	5 534	5 262
STC	3 716	4 484
Hôtel ZODIAC	3 057	HP
SICOAC	2 712	2 884
Société Touristique GRAND MONASTIR	1 846	HP
SGT	1 410	1 388
SIDCO SICAR	1 265	1 455
BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	1 019	1 049
S.P.T.M Mahdia	842	HP
STCV VERITAS	701	685
SICAV L'AVENIR (ex-BDET)	689	670
RESIDENCE KANTAOUI	552	447
SICAV L'INVESTISSEUR	348	338
SED HAMMAMET SUD	204	154
SED Hergla	177	HP
LELLA HADHRIA	67	HP
La Maison du Banquier	43	HP
SEDT GREEN GOLF	0	HP
STIA	HP	15 459
IMMOB.DE.L'AVENUE	IG	9 016
SOUSSE CENTER	HP	6 645
ED DKHILA	IG	5 956
AMS	HP	5 039
STAFIM	HP	4 809
HOTEL NEPTUNIA	HP	454
SICAV L'EPARGNANT	HP	321
HOTEL DREAMS BEACH	HP	271
RAMLA TOZEUR	HP	34
STCT	HP	29
SKANES PALACE INTER	HP	0
SOUSSE PALACE	HP	0
RAIS CLUB	IG	0
HOTEL LES DUNES NEFZAOUA	HP	0
SACEM	IG	0
SOCIETE BEL AIR	0	0
HOTEL PALMYRE	0	0
DAR DHIAFA	HP	0
Total	43 191	85 901

3.3 – Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2005, le total de cette rubrique 16 742 a atteint MDT contre 5 882 MDT au 31 décembre 2004, et se détaille comme suit :

Société	31/12/2005			31/12/2004		
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
S.T.B	567	2051	2 618	6	10	16
S.T.R.C	31	124	155	1	24	25
S.T.B Manager	13	37	50	9	5	14
Immobilière de l'avenue	-39	717	678	0		
STB INVEST	-2	773	771	5	375	380
ID SICAR	0	16	16	2	52	54
SOFIGES	-9	363	354	-54	308	254
STB Capitalis	-3	269	266	-8	225	217
S.A.C.E.M	0	0	0	0		
B.F.T	0	0	0	-70	-728	-798
ED Dkhila	240	2 819	3 059	0		
S.T.B SICAR	-110	5 876	5 766	-109	3 041	2 932
SOFI ELAN SICAF	207	2 802	3 009	98	2 690	2 788
<u>TOTAL</u>	<u>895</u>	<u>15 847</u>	<u>16 742</u>	<u>-120</u>	<u>6 002</u>	<u>5 882</u>

3.4 – Réserves et Résultat Consolidés

Au 31 décembre 2005, le solde des réserves et résultats consolidés se détaille comme suit :

Société	Réserves consolidées		Résultat consolidé	
	2 005	2 004	2 005	2 004
Sociétés intégrées globalement	267 494	347 975	36 290	10 624
S.T.B	278 388	334 516	35 847	11 432
S.T.B INVEST	9 763	8 354	-118	498
STB SICAR	-240	5 092	-213	-522
SOFIGES	2 704	3 636	-83	-764
S.T.R.C	2 581	1 492	3399	84
SOFI ELAN SICAF	1 841	998	-288	132
S.T.B Capitalis	-36	49	-32	-95
S.T.B Manager	719	46	-95	94
I.D SICAR	-1 043	33	6	25
B.F.T	-23 024	-6 241	-381	-260
Immobilière de l'avenue	10 100	M-E	-47	M-E
SACEM	-15 011	M-E	-1815	M-E
ED DKHILA	2 622	M-E	498	M-E
RAIS Club	-1 870	M-E	-388	M-E
Société mises en équivalence	11 008	19 452	-434	-4 829
RAIS Club	I-G	-281	I-G	0

Société	Réserves consolidées		Résultat consolidé	
	2 005	2 004	2 005	2 004
E.D DKHILA	I-G	2 071	I-G	133
Immobilière de l'avenue	I-G	5 446	I-G	-1 070
SACEM	I-G	-4 422	I-G	0
SICAV l'avenir	-236	-204	34	38
SICAV l'investisseur	-298	-53	8	-29
Hôtel ZODIAC	436	H-P	-268	H-P
LELLA HADRIA	60	H-P	-16	H-P
SED Hammamet Sud	-52	-238	180	40
SED HERGLA	136	H-P	0	H-P
S.G.T	487	437	249	227
S.T.C	-948	-76	-135	-393
Banque d'Affaire de Tunisie	36	-8	-35	-142
SIDCO SICAR	90	257	-133	11
STCV VERITAS	385	273	114	208
Union Tunisienne de Banque	2 918	3 061	-176	45
SONI BANK	5 195	3 992	-489	442
SED Sousse Nord	2 325	2 512	709	1 694
BEL AIR	-792	-1 300	-79	0
SEDT GREEN GOLF	43	H-P	-290	H-P
SICOAC	1 848	1 577	-7	434
Résidence KANTAOUI	74	386	1	60
Hôtel PALMYRE	-2 663	0	-167	-1 670
Société hôtelière GRAND MONASTIR	1 904	H-P	-58	H-P
La Maison du Banquier	175	H-P	-143	H-P
S.P.T.M MAHDIA	-115	H-P	267	H-P
SICAV l'épargnant	H-P	5	H-P	5
Hôtel LES DUNES DE NAFZAOUA	H-P	-656	H-P	0
DAR DHIAFA	H-P	-827	H-P	0
SOUSSE CENTER	H-P	366	H-P	192
Hôtel NEPTUNIA	H-P	-776	H-P	-35
SOUSSE PALACE	H-P	-9 199	H-P	0
SKANES PALACE INTERNATIONAL	H-P	-6 186	H-P	0
A.M.S	H-P	2 273	H-P	-2 390
S.T.I.A	H-P	18 785	H-P	-3 331
S.T.C.T	H-P	-52	H-P	-10
STAFIM PEUGEOT	H-P	2 491	H-P	1 144
Hôtel DREAMS BEACH	H-P	0	H-P	-138
Hôtel RAMLA TOZEUR	H-P	-202	H-P	-294
Total	278 502	367 427	35 856	5 795

**Annexe 1 : Liste des sociétés exclues
du périmètre de consolidation**

Société	% de contrôle
1/ Sociétés en liquidation, règlement judiciaire ou en veillesse	
SKANES Meubles	84,1%
UlysseTours	66,6%
STE PARTNER CONSEIL	62,6%
Hôtel El Kahena	60,2%
Société Tunisie de Tourisme	60,0%
PANOFORT	57,8%
Société Tunisienne du développement du cinéma et de l'audio	50,0%
ISORAMA	50,0%
SED SIDI YAHIA SOUSSE	42,5%
Vacances et libertés	40,0%
Cie Touristique Arabe « CTA » Marina Monastir	36,3%
El Marassi	34,8%
Bis	34,0%
EUROP MAGHREB PARTNER	33,6%
C.I.P	33,4%
SET Tabarka	33,3%
SOMATEC	33,3%
S.G.A	31,6%
EL MANSOURAH	30,5%
Palais consulaire	30,3%
SEDAT	28,3%
GOLF MONASTIR	25,0%
Utique chaussures	25,0%
GEIMCO	25,0%
TUNIFAR	25,0%
Société Industrielle métallurgique S.I.MET	21,5%
Luna Park	21,0%
S.O.F.A.T TEJEROUINE	20,8%
FILATURE CENT. DE TUNISIE F.C.T	20,5%
2/ Sociétés pour lesquelles les documents ne sont pas parvenus dans les délais	
S.T.A.D NOUR EL AIN	49,7%
STE ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA	46,8%
STE HOTEL YOUNES	45,0%
STE MEDITERRANEE TOURISME LA MAISON BLANCHE	39,0%
S.E.P.T HOTEL MARQUEEN JERBA MARITIM	36,7%
STE GMMARTH TOURISME & LOISIRS VEGA NOVA PARK	34,0%
STE DAR DHIAFA HOTEL TROPICANA CLUB	31,3%
STE IMMOB & TQUE HOTEL ROSA BEACH	29,6%
CIE HOT. DES CENTRES VILLES HOTEL EL ANDALOUS	26,9%
S.E.D ZOUARRA	25,0%
HOTEL DREAMS BEACH	24,6%
STE RAMLA TOZEUR	23,4%

Société	% de contrôle
LES DUNES DE NAFZAOUA	22,9%
STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS	21,0%
COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL	20,0%
STAFIM PEUGEOT	20,0%
S.H.T LES BERGES 2000 HOT ATRIUM	20,0%
3/ Sociétés pour lesquelles aucune influence notable n'est exercée	
Cie Med de Tourisme Hot. DALIA	45,3%
LA SIESTA	20,0%
4/ Perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche	
LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL « A.M.S »	87,5%
SOUSSE CENTER	42,2%
CTTT	40,9%
STIA	49,9%
SPI	99,9%

**RAPPORT D'AUDIT DES CO-COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005**

**Messieurs les actionnaires de la
Société Tunisienne de Banque**

1- En exécution de la mission d'audit des états financiers consolidés du Groupe « Société Tunisienne de Banque », nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la « Société Tunisienne de Banque » (S.T.B) tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons audité ces états financiers consolidés tels qu'arrêtés à la date du 31 décembre 2005. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de Direction et d'Administration de la banque. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de notre audit.

2- Notre audit a été effectué conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie.

Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

3- Notre audit a été planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

4- Les états financiers consolidés ci-joints, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005, font apparaître un total bilan net de 4 716 847 Mille Dinars et un bénéfice net de 35 856 Mille Dinars.

5- Au 31 décembre 2005, la société consolidante a procédé à la reconstitution d'une partie de l'emprunt BAD VI et ce à hauteur de 23 500 Mille Dinars. Cet emprunt a été affecté en 2003 pour la couverture des risques pour un montant de 149 000 Mille Dinars.

6- Nous avons constaté une inadéquation des procédures de contrôle interne, des procédures de consolidation, des systèmes d'information et de sécurités informatiques de la société consolidante.

Dans ce cadre, et en application de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière nous avons relevé certaines insuffisances au niveau du système de contrôle interne de la société consolidante.

6- Comme indiqué dans la note n°1-2 aux états financiers consolidés, certains états financiers, ayant servis aux travaux de consolidation, ne sont pas certifiés.

Par ailleurs, certaines sociétés du groupe « S.T.B » ont été exclues du périmètre de consolidation pour défaut de communication d'informations financières requises pour la consolidation.

Opinion sur les états financiers consolidés

8- Sur la base des diligences accomplies et à l'exception de ce qui est précédemment mentionné et compte tenu de la limitation développée dans le paragraphe précédent, nous certifions que les états financiers consolidés de la « Société Tunisienne de Banque » reflètent fidèlement, pour tout aspect significatif, la situation financière, les résultats des opérations et les flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2005 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications et en dehors des éléments ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe « S.T.B » au titre de l'exercice 2005.

Tunis, le 10 juin 2006

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

ORGA AUDIT

Mohamed Salah BEN AFIA

CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA